



le jour de Noël, après
 Noëlmy Bostini & Arceon Jean Bostini

Depreter 2017
 Par acte de reconnaissance
 en son acte de naissance de
 Marie mit lui ont déclaré de
 Catherine Caroline Depreter a
 reconnu son seul enfant légitime
 entre Marie fait le même
 jour.

Enregistré à Paris le 9 Mars 1870 par
 le Maire sous le n° 1054

Le Maire
 J. Bostini

De lundi vingt sept Décembre mil huit cent soixante neuf
 à midi. Acte de naissance de Noël Charles Auguste, de
 sexe masculin, né le vingt cinq de ce mois à onze heures du soir à
 Paris, chez la déclarante rue de Provence 81, fils de père nom Désiré
 et de Catherine Caroline Depreter, âgé de trente deux ans,
 sans profession, domicilié même maison; le présent acte dressé par
 nous, Jean Bostini, député au Corps du Département de la Seine
 chevalier de la Légion d'honneur, sur la présentation de son père et
 la déclaration de Françoise Vallier, âgé de quarante deux ans,
 son épouse qui a procédé à l'accouchement en présence de Auguste
 Sanson, âgé de cinquante ans, employé, demeurant à Paris rue
 de Valenciennes n° 15; et de Victor Ragué, âgé de quarante deux ans,
 peintre demeurant à Paris rue du F. St. Honoré 100, qui ont signé
 avec la déclarante et nous, après lecture.

N. Bostini J. Bostini V. Ragué J. Bostini